

Réunion suivi de crise - vaccination

Ministre déléguée à l'autonomie

17 février 2021

Ordre du jour de la réunion :

- Suivi de la situation épidémiologique, de la saisine du haut conseil en santé publique, du déploiement des tests salivaires et de la campagne de vaccination

Intervention de la Ministre :

- Suivi de la situation épidémiologique :
 - Situation épidémiologique stable, avec un taux de reproduction inférieur à 1
 - Nombre de clusters en baisse : 641 au 11 février
 - Situation néanmoins préoccupante car la tension hospitalière reste forte : autour de 66,3% au 15 février
 - Plan d'action d'urgence travaillé au cours du week-end dernier, pour le département de la Moselle, et qui exclut une mesure de fermeture des établissements – mais organise une accélération de la vaccination des publics fragiles et des professionnels
- Suivi de la campagne de vaccination :
 - Près de 3,4% des français ont reçu une dose de vaccin ; près de 75% des résidents d'EHPAD et USLD, également
- Saisine du haut conseil en santé publique :
 - Saisine du haut conseil sur les questions sous-jacentes à la vaccination – les protocoles pourront ensuite être adaptés en conséquence dans les établissements pour personnes âgées
 - Les questions posées sont concrètes : question des nouvelles admissions, place des non-vaccinés au sein des établissements, mesures au regard de la situation du territoire...
 - CCNE : perspective de saisine également
- Tests salivaires : d'ici le 1^{er} mars des tests salivaires seront mis à disposition pour des campagnes de dépistage itératif : 250 000 tests par semaine possible = trop peu ; donc travail également afin d'augmenter les capacités de traitement pour atteindre 500 000 tests par semaine
- Fiche accompagnement fin de vie : objet d'une des fiches du document repère de Fabrice Gzil – sujet essentiel car les règles dues à la crise sanitaire ont créé un inconfort éthique majeur –

Interventions participants :

- Vaccination :
 - Mécontentement des résidences autonomie et du domicile en augmentation : se sont sentis laissés pour compte pour les EPI, en début de crise, le Ségur, et maintenant, nombreuses remontées concernant un accès compliqué, voire impossible, à la vaccination.
Pour le domicile, car les professionnels ne sont pas reconnus comme soignants et ne sont donc pas considérés comme prioritaires.

Pour les résidences autonomie car la seule possibilité laissée, sur certains territoires, c'est le centre de vaccination, alors que les rdv sont saturés / annulés et que certains résidents ne peuvent pas se déplacer + réactions problématiques de certaines ARS.

- Bug sur la plateforme Doctolib ne permettant pas aux professionnels du domicile de moins de 50 ans de s'inscrire – mêmes dysfonctionnements et nécessité de s'y reprendre à plusieurs fois pour les personnes âgées à domicile (région Centre ?)
- Concernant les difficultés d'accès à la vaccination pour les personnes âgées à domicile, alerte de centres de santé sur la situation particulière en Seine-Saint-Denis où l'organisation d'un système de prise de RDV en ligne pour la vaccination a conduit à accentuer les inégalités ; toutes les personnes âgées n'ayant pas accès ou n'étant pas à l'aise avec l'outil informatique, pouvant être isolées... et la plateforme téléphonique étant saturée donc inaccessible. Certains centres de santé ayant accompagné des habitants dans la prise de rendez-vous ont été rappelés à l'ordre, ce qui soulève une nouvelle fois la difficulté d'accès à la vaccination de toute une frange des personnes âgées à domicile.
- Interpellation sur les limites territoriales imposées par certains centres de vaccination
- Alerte sur la vaccination au long cours dans les EHPAD avec proposition de constituer un stock pour poursuivre la vaccination quand des ARS refusent de programmer de nouvelles vaccinations – souhait d'une mise à disposition de doses plutôt que de la mobilisation des équipes mobiles
- Nécessité de faire vacciner les personnes cas contacts qui, pour le moment, doivent attendre les résultats de leur test
- Craintes des effets secondaires pour le vaccin AstraZeneca, ce qui ne facilite pas l'adhésion des professionnels, ni même des médecins
- Assouplissement des mesures :
 - Alerte sur l'urgence d'assouplir les mesures et de ne plus attendre (même mars semble une perspective trop éloignée)
 - Les résidences autonomie craignent un desserrement des mesures, dans les EHPAD, qui ne se ferait pas au même rythme dans les RA du fait d'un décalage dans la vaccination.
- Ségur (même si la ministre a rappelé que ce n'était pas l'objet de la réunion) :
 - Interpellation sur l'extension du Ségur, notamment pour les structures ne relevant de la BAD
 - Concernant les délégations de crédits Ségur, nombreux retours sur l'écart constaté entre l'enveloppe déléguée et le coût réel des revalorisations – enquête en cours par deux fédérations au moins (Fehap – Uniopss)
- Tests PCR :
 - Remontées sur un reste à charge de 2€ toujours existant pour les tests PCR
 - Retour sur un prélèvement de 2€ sur le compte AMELI des professionnels, ici en cas de recours à des prestataires extérieurs

Retours de la Ministre :

- Sur les effets secondaires de l'AstraZeneca, remontée sur les 20% qui font une forte fièvre : il s'agirait de patients jeunes – hypothèse à valider : patients positifs asymptomatiques ou ayant récemment fait la Covid sous une forme asymptomatique, là encore
- Nécessité de ne pas être trop rigoureux dans la mise en place des mesures de restriction et d'aménagement des visites et sorties
- Rappel que tous les professionnels du domicile sont concernés par la vaccination, un rappel sera donc à nouveau effectué